

Département du DOUBS

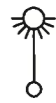
Commune de **VILLERS LE LAC**

Section : AC

Lieu-dit : "Place Saint Jean"

ECHANGE entre La Commune et
SARL GD Construction

PLAN DE DIVISION



N= 6213.160

N= 6213.140

N= 6213.120

légende

Etat des lieux

- clôture
- accotement
- bordure
- regard, grille
- bouche à clé
- poteau incendie
- poteau EDF, téléphone
- coffret

Elements Fonciers

- application cadastrale et adaptation en fonction de l'état des lieux et des archives foncières (non garantie)
- limite
- limite nouvelle division
- n°OC numéro de parcelle cadastrale

Notes :

* Les limites des parcelles cadastrales figurant au présent plan, résultent de l'application et de l'adaptation d'agrandissements du plan cadastral (avec toutes les imprécisions liées à la nature et à l'échelle des plans minutes cadastraux). Elles ne sauraient en aucun cas constituer ou être assimilées à des limites de propriétés. Elles constituent une présomption de limite à défaut de tous autres moyens de preuves à intervenir qui pourraient être produits lors des procédures suivantes :

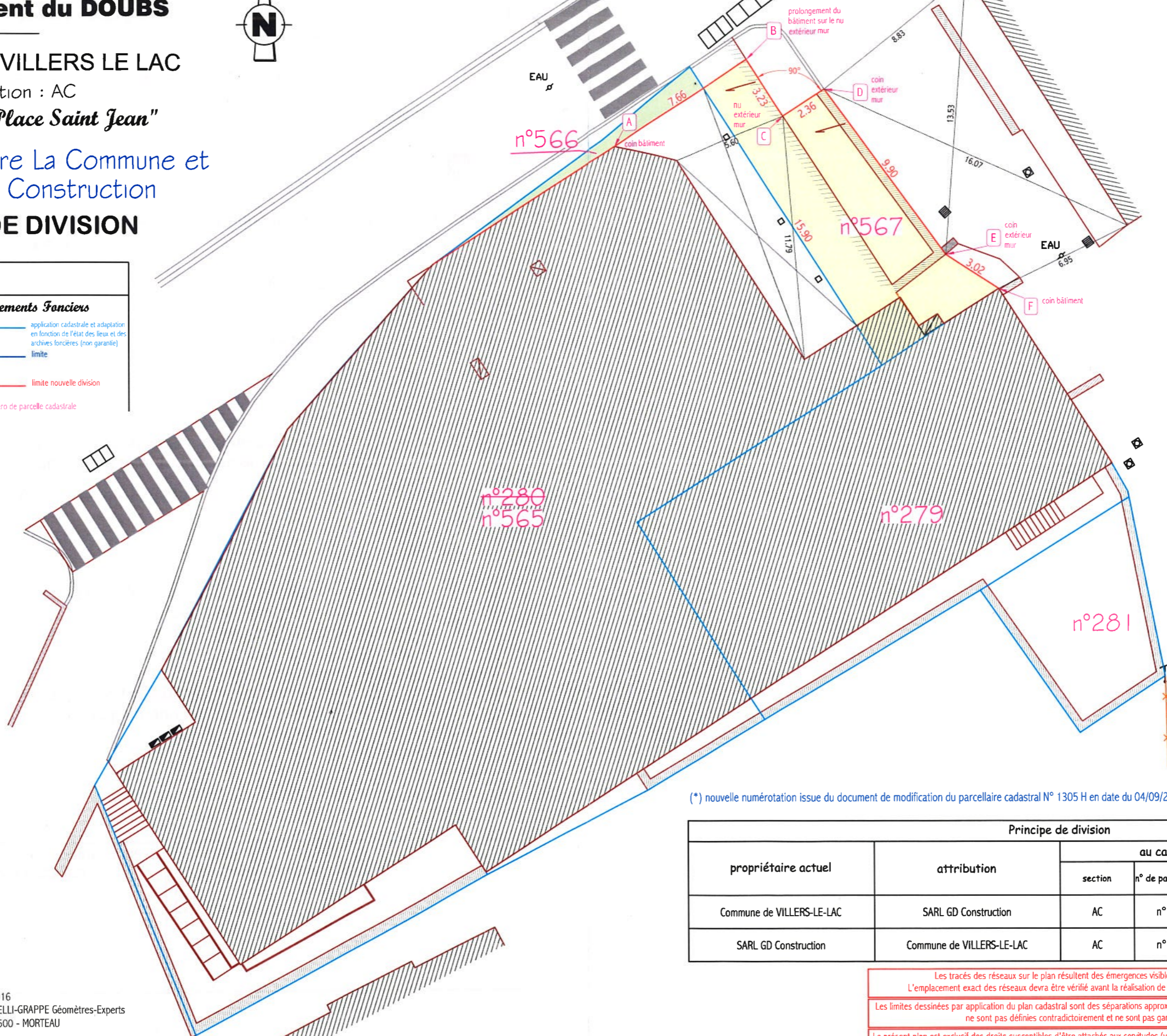
- soit de délimitation contradictoire, s'agissant du confront de propriétés privées
- soit de l'alignement, s'agissant de fixer les limites avec le domaine public.

*La présente procédure de délimitation bornage n'a pour objectif, aux termes de l'article 646 du code civil, que de fixer les limites séparatives entre propriétés, qu'en conséquence, le contenu et les accords relatés au présent procès verbal sont exclusifs des droits susceptibles d'être attachés aux servitudes (vues, passage, etc...), ainsi qu'aux usages apparents.

*Le présent plan est exclusif des droits susceptibles d'être attachés aux servitudes (vues, passage, etc...), ainsi qu'aux usages apparents.

Fichier n°8539
lever établi en décembre 2016
par le Cabinet M. C. BETTINELLI-GRAPPE Géomètres-Experts
14, Rue des Moulinots - 25500 - MORTEAU
Tel : 03.81.67.00.72
Mel : cabinet@gemorteau.fr

Echelle 1/200



(*) nouvelle numérotation issue du document de modification du parcellaire cadastral N° 1305 H en date du 04/09/2020

Principe de division						
propriétaire actuel	attribution	au cadastre			au plan	
		section	n° de parcelle (*)	contenance	teinte périmètre	superficie réelle
Commune de VILLERS-LE-LAC	SARL GD Construction	AC	n° 567	0a77		
SARL GD Construction	Commune de VILLERS-LE-LAC	AC	n° 566	0a06		

Les tracés des réseaux sur le plan résultent des émergences visibles sur le terrain.
L'emplacement exact des réseaux devra être vérifié avant la réalisation de tous projets ou travaux.

Les limites dessinées par application du plan cadastral sont des séparations approximatives d'imposition fiscale. Elles ne sont pas définies contradictoirement et ne sont pas garanties.

Le présent plan est exclusif des droits susceptibles d'être attachés aux servitudes (vues, passage, etc...), ainsi qu'aux usages apparents.